



LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE À DECEMBRE 2026

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
LUNDI 29 JUIN 2026
À 8H45

ACCUEIL DES ENFANTS NÉS
ENTRE LE 1ER JANVIER 2012 ET
LE 1ER DÉCEMBRE 2023
(ET AYANT 3 ANS RÉVOLUS
LORS DU PREMIER MERCREDI)

Centre de La Bergue
422 route de Thonon
74380 CRANVES-SALES
04.50.39.30.37
labergue74@gmail.com



Fonctionnement du centre les mercredis

Le mercredi, les enfants sont accueillis en journée complète ou en demi-journée (sans repas) selon les modalités suivantes :

En journée complète :

- arrivée directement au centre entre 7h30 et 9h30 et départ depuis le centre entre 16h30 et 18h30

OU

- arrivée et retour en car (voir les arrêts dans le tableau page suivante)

En demi-journée matin sans repas :

- arrivée directement au centre entre 7h30 et 9h30 et départ depuis le centre entre 11h15 et 11h30


OU

- arrivée en car (voir les arrêts dans le tableau page suivante) et départ depuis le centre entre 11h15 et 11h30

En demi-journée après-midi sans repas :

- arrivée directement au centre entre 13h30 et 13h45 et départ depuis le centre entre 16h30 et 18h30

OU

- arrivée directement au centre entre 13h30 et 13h45 et retour en car (voir les arrêts dans le tableau page suivante)
- 

Modalités d'inscription

Nouveau site d'inscription

Lien : <https://fol74.portail-defi.net/>

Pour inscrire votre enfant au Centre de La Bergue, vous devez vous connecter au nouveau site d'inscription et créer votre espace personnel si ce n'est pas encore fait.

Début des inscriptions : Lundi 29 juin 2026 à 8h45

La création d'un compte est obligatoire avant toute demande d'inscription.

Important : L'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette est déconseillée. Merci de privilégier un ordinateur pour éviter tout problème.

Procédure d'inscription

L'inscription se déroule en 4 étapes :

1. Création de votre espace famille → Validation par nos services
2. Ajout des documents nécessaires → Validation par nos services
3. Saisie des demandes d'inscription via le logiciel → Validation par nos services
4. Paiement de la facture

Pour retrouver toutes les étapes, veuillez consulter la notice d'inscription en page suivante.

Facturation

La facture vous sera envoyée par email et sera également disponible sur votre espace famille dès validation de vos réservations. Le règlement total du séjour doit être effectué dans un délai de 7 jours ouvrés après confirmation.

Attention : Les séjours réservés mais non réglés (sans information préalable au centre) entraîneront la suppression des réservations et la désactivation du compte famille pendant un an.

Horaires du secrétariat

En dehors des vacances scolaires

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi de 8h30-12h et 14h30-17h30
- Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires

- Du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 14h30 à 17h30

Arrivée et départ

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit :

- directement au centre entre 7h30 et 9h30 le matin et entre 16h30 et 18h30 le soir
- au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous)

Les enfants inscrits au car devront impérativement être au même arrêt matin et soir pour le mois complet. Il ne sera pas possible de déposer ou de récupérer votre enfant directement au centre (sauf inscription en demi-journée).

Arrêts de car	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J Rousseau au Pas de l'Echelle	8h10	18h20
GAILLARD - Devant l'Eglise - Rue de la Libération	8h20	18h10
AMBILLY PAIX - Arrêt de bus TAC "La Paix" en face du stade	8h30	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. Servet - Rue Alfred Bastin	8h45	17h45
HUTINS - Ecole des Hutins - Arrêt de bus TAC "Annexion"	8h55	17h35
LIVRON - Pharmacie de Livron - Arrêt de bus TAC "Charcot"	9h05	17h25
CAMILLE CLAUDEL - Devant l'école Camille Claudel - Rue de Romagny	9h15	17h15
VILLE LA GRAND - Arrêt TAC "Collège P. Langevin" - Rue de la Pottière	9h25	17h05
VETRAZ MONTHOUX - Arrêt TAC "Chef-Lieu" - Face au parking des Places	8h45	17h05
CRANVES-SALES - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	16h45
SAINT-CERGUES - Parking du Casino Shop	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare - Route des Voirons	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h50
BONNE - Devant la Poste	9h15	16h40

Tarifs 2026

Quotient familial	Annemasse Agglo*		Autres communes	
	Journée	1/2 journée sans repas	Journée	1/2 journée sans repas
Entre 0 et 800 €	12,30 €	6,15 €	31,90 €	15,95 €
Entre 801 et 1200 €	14,10 €	7,05 €	34,00 €	17,00 €
Entre 1201 et 1600 €	17,90 €	8,95 €	37,00 €	18,50 €
Entre 1601 et 2000 €	21,20 €	10,60 €	39,60 €	19,80 €
Entre 2001 et 2500 €	24,90 €	12,45 €	42,70 €	21,35 €
Entre 2501 et 3000 €	28,60 €	14,30 €	45,30 €	22,65 €
Entre 3001 et 3500 €	32,10 €	16,05 €	49,90 €	24,95 €
Entre 3501 et 4000 €	36,10 €	18,05 €	53,60 €	26,80 €
Entre 4001 et 4500 €	39,90 €	19,95 €	57,70 €	28,85 €
Sup. ou égal à 4501 €	43,90 €	21,95 €	61,90 €	30,95 €

*Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly

Frais de dossier

(à régler à chaque première inscription de l'année civile)

1 enfant : 19,35 €

2 enfants : 26,60 €

3 enfants et + : 31,30 €